

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT LE 1^{er} octobre (01/10/2020)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 25 septembre, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS :

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, M. Pierre PUCHOUAU, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ, **Adjoints**,

Mme Danièle SCHATTEL, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, Mme Danièle PAPUGA, M. Robert POMAREDE, M. Georges SEGARD, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, M. Philippe GARCIA, M. Philippe LERMINEZ, M. Jean-Christophe THIERS, Mme Anne-Marie DUPONT, M. Frédéric GENRIES, Mme Jessie COTINET, Mme Laureen GONZALEZ, M. Soufiane ACHCHTOUI, M. Robert DUPARC, M. Jean-Claude LORENZO, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie CAVALIE, Mme Estelle HEMMAMI, **Conseillers Municipaux**.

ETAIENT REPRESENTES :

Mme Any DELCHER, **Adjoint**,

M. Bernard MOUILLERAC (représenté par Madame Claudine MATALA), M. Michel ALBERGUCCI (représenté par Monsieur Jérôme POUGNAND), **Conseillers Municipaux**.

ETAIT EXCUSE :

M. Ignace VELA, **Conseiller Municipal**.

Madame MATALA est nommée secrétaire de séance.

04 – 01 octobre 2020

**4. Désignation des représentants de la Commune à l'association
Covoiturons sur le Pouce – Dispositif Rézo Pouce**

Rapporteur : Monsieur POUGNAND.

Vu la délibération n° 12 du 8 mars 2012 portant adhésion aux statuts de l'Association « Covoiturons sur le Pouce » et participation financière.

Vu le courrier du 29 juillet 2020 de l'Association Covoiturons sur le Pouce demandant la désignation de deux titulaires et de deux suppléants au Conseil d'Administration de l'Association.

Considérant le renouvellement des conseillers municipaux.

Il convient de désigner des élus de la Commune pour faire partie du Conseil d'Administration de l'Association Covoiturons sur le Pouce – Dispositif Rézo Pouce.

Délégué titulaire n° 1 : se porte candidat : M. Michel ALBERGUCCI.

A obtenu :

M. ALBERGUCCI Michel 27 VOIX

5 abstentions de vote : Mmes CAVALIE, HEMMAMI ; MM. BOUSQUET, DUPARC, LORENZO.

Délégué titulaire n° 2 : se porte candidat : M. Georges SEGARD.

A obtenu :

M. SEGARD Georges 27 VOIX

5 abstentions de vote : Mmes CAVALIE, HEMMAMI ; MM. BOUSQUET, DUPARC, LORENZO.

Délégué suppléant n° 1 : se porte candidate : Mme Anne-Marie DUPONT.

A obtenu :

Mme DUPONT Anne-Marie 27 VOIX

5 abstentions de vote : Mmes CAVALIE, HEMMAMI ; MM. BOUSQUET, DUPARC, LORENZO.

Délégué suppléant n° 2 : se porte candidate : Mme Jessie COTINET.

A obtenu :

Mme COTINET Jessie 27 VOIX

5 abstentions de vote : Mmes CAVALIE, HEMMAMI ; MM. BOUSQUET, DUPARC, LORENZO.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

DESIGNE M. Michel ALBERGUCCI et M. Georges SEGARD en tant que représentants titulaires et Madame Anne-Marie DUPONT et Madame Jessie COTINET en tant que représentantes suppléantes de la Commune au Conseil d'Administration de l'Association Covoiturons sur le Pouce.

Pour copie conforme

Moissac le 05 octobre 2020

Le Maire,



Romain LOPEZ

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter

De la transmission en préfecture le :

De sa publication et/ou notification le :